



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## SOUS-PREFECTURE DE TORCY

Torcy le 04 DEC. 2008

### COMPTE-RENDU

<b>OBJET</b>	<b>Comité de pilotage Natura 2000 pour le site du bois de Vaires</b>
<b>DATE et LIEU</b>	<b>Le mercredi 26 novembre 2008 à la Mairie de Vaires-sur-Marne</b>
<b>PARTICIPANTS</b>	<p><b>M. Michel JEANJEAN</b>, Sous-Préfet de Torcy ; <b>M. Jean-Pierre NOYELLES</b>, Maire de Vaires-sur-Marne ; <b>M. Jean-Louis GUILLAUME</b>, Maire adjoint de Vaires-sur-Marne chargé de l'environnement et de l'urbanisme ; <b>M. Elie MARTIN</b>, Directeur des Services Techniques à la Mairie de Vaires-sur-Marne ; <b>M. Laurent WERY</b>, Responsable du service espaces verts à la Mairie de Vaires-sur-Marne ; <b>Mme Marie-Christine GUILLAUME</b>, Maire de Pomponne ; <b>Mme Dominique FRANCOIS</b>, Adjointe à l'environnement et au développement durable, Mairie de Pomponne ; <b>Mme Danièle QUERCI</b>, Conseillère générale, CG 77 ; <b>M. Antoine RODRIGUEZ</b>, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Chantereine ; <b>M. Vincent PASUTTO</b>, Directeur des espaces verts et écologie urbaine, Communauté d'Agglomération de Marne-et-Chantereine ; <b>Mme Emilie LACOMBE</b>, Responsable Ecologie Urbaine, Communauté d'Agglomération de Marne-et-Chantereine ; <b>Mme Catherine RACE</b>, Chef unité biodiversité et écosystème, DIREN Ile-de-France ; <b>M. Nicolas BOULARD</b>, agence des Espaces Verts Ile-de-France ; <b>Mme Nathalie MADRID</b>, chargée de mission, Agence des Espaces Verts ; <b>M. Fabrice PRUVOST</b>, DDAF 77 ; <b>Mme Claire GRAVEY</b>, Chargée d'études, DDE 77 ; <b>Mme Christiane ESTEVES</b>, Chef de subdivision, DDE 77 ; <b>M. Christophe GUYON</b>, ATE, ONEMA ; <b>M. Stanislas LAMARCHE</b>, chef du service 77, ONEMA ; <b>M. Jacques DUMAND</b>, ADEV-AGVRNV ; <b>M. Jean-Christophe BENOIT</b>, Responsable environnement IDF, RFF ; <b>M. Chaouki AMARA</b>, Chef du bureau par intérim des actions interministérielles et des relations avec les collectivités locales de la Sous-Préfecture de Torcy.</p>
	<p>Le 26 novembre 2008 s'est tenue à la mairie de Vaires-sur-Marne la réunion du comité de pilotage pour le site Natura 2000-Bois de Vaires.</p> <p>Monsieur le Sous-Préfet ouvre la réunion en remerciant l'ensemble des participants de leur présence. Il souhaite apporter une légère modification à l'ordre des points abordés, à savoir valider la charte à annexer au documents d'objectifs avant de désigner le président du comité et de la collectivité ou du groupement chargé de suivre la mise en œuvre du documents d'objectifs.</p> <p>L'ordre du jour de la commission ainsi modifié :</p> <p>1 – Installation du comité de pilotage 2 – Rappel de la procédure Natura 2000</p>

- 3 – Présentation du document d'objectifs validé en 2004
- 4 – Validation de la charte à annexer au documents d'objectifs
- 5 – Désignation du président du comité et de la collectivité ou du groupement chargé de suivre la mise en œuvre du document d'objectifs
- 6 – Questions diverses

En préambule, Monsieur le Sous-préfet rappelle que le Comité de pilotage ne s'est pas réuni depuis l'année 2004.

#### 1-Installation du comité de pilotage

De fait, et par la présence de l'ensemble des membres du comité de pilotage à l'exception des participants qui se sont préalablement excusés, Monsieur le Sous-Préfet annonce que le comité de pilotage est installé.

#### 2- Rappel de la procédure Natura 2000

Monsieur le Sous-Préfet rappelle que le bois de Vaires s'étend sur partie du territoire de Pomponne et Vaires-sur-Marne, soit une zone de 50 hectares et comprend une réserve naturelle de 30 hectares.

Le site a été classé Natura 2000 par arrêté ministériel du 13 avril 2007 grâce à la présence d'insecte, le Grand Capricorne, d'une espèce d'amphibien, le Triton Crêté et d'une zone de marais.

Enfin, Monsieur le Sous-Préfet conclue sur le document d'objectifs (DOCOB) qui définit les mesures de gestion du site et qui a été validé le 28 octobre 2004.

Monsieur le Sous-préfet passe ensuite la parole à la DIREN. Madame RACE rappelle que la démarche Natura 2000 est une démarche de protection d'un ensemble de milieux naturels qui découle des directives « Oiseaux » de 1979 et « Habitats » de 1992. Elle précise que 8% du territoire Ile-de-France est classé Natura 2000.

La DIREN ajoute que l'objectif de ce comité est d'approuver une version finalisée du DOCOB en vue d'une mise en œuvre concrète et opérationnelle.

#### 3- Présentation du DOCOB validé en 2004

Monsieur le Sous-Préfet demande que soient rappelées les grandes lignes du DOCOB.

Madame RACE indique que le DOCOB comporte :

- une zone d'études, à savoir que le site est présenté au titre de la directive « Habitats »,
- des actions pratiques qui peuvent donner lieu à des mesures financières
- un suivi par rapport aux espèces et/ou habitats concernés

Monsieur le Sous-Préfet invite tous les participants qui n'auraient pas le DOCOB à se rapprocher de la DIREN.

#### 4 - Validation de la charte

Madame RACE précise que l'intérêt de la charte est que les propriétaires ou les ayants-droits aient un contrat dont le contenu porterait sur des recommandations et mesures d'ordres générales, des indicateurs et « points de contrôle », et les informations pour les mandataires au regard des engagements souscrits.

Monsieur le Sous-Préfet demande qui est propriétaire des 50 hectares.

Les maires de Vaires-sur-Marne et de Pomponne font savoir que la commune de

Vaires et la Région sont propriétaires des 50 hectares.

Monsieur le Sous-Préfet demande aux participants si des idées complémentaires sont à faire valoir.

L'Agence des Espaces Verts souhaite que la charte soit plus dense, et fasse preuve d'un surplus d'ambition.

La DDAF précise que cette charte est un minimum pour l'Etat qui permet aux propriétaires de bénéficier d'exonérations et qu'il s'agit donc que d'un premier pas vers la sensibilisation.

Monsieur le Sous-Préfet note sur ce point qu'un travail sous forme de cahier des charges reste à faire afin de peaufiner la charte qui reste valable dans son ensemble dans la mesure où aucune contestation n'est à signaler.

Monsieur le Sous-Préfet conclue en précisant que ce travail d'optimisation devra se faire lors de réunions techniques, hors comité de pilotage, et que la charte soit désormais annexée au DOCOB.

5- Désignation du président du comité et de la collectivité ou du groupement chargé de suivre la mise en œuvre du DOCOB

Monsieur le Sous-Préfet fait état d'une candidature après réception d'une lettre de Monsieur HUCHON proposant la candidature de Monsieur PLANCHOU, maire de Chelles. Il donne lecture de cette lettre qui est annexée au présent compte rendu.

Le comité accepte à l'unanimité la candidature de Monsieur PLANCHOU, nouveau président du comité de pilotage.

6- Questions diverses

Le représentant de l'ADEV souhaite savoir si le périmètre Natura 2000 pouvait être modifié.

La DDAF signale qu'une circulaire prévoit une modification du périmètre au cours du DOCOB.

L'AEV demande à être désignée comme opérateur, malgré l'absence de Monsieur PLANCHOU.

Monsieur le Sous-Préfet ainsi que le Maire de Vaires-sur-marne souhaitent que cette discussion ait lieu ultérieurement, celle-ci ne figurant pas à l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Sous-Préfet clôt la réunion, après avoir remercié l'ensemble des participants.

Le Sous-Préfet

Michel JEANJEAN

